



# Mettre en œuvre l'analyse financière

## Objectifs

- *Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 Octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services. Les perspectives d'évolution du PPF en PGFP (dans le cadre d'un EPRD).*

## Programme

- **Passer du bilan comptable au bilan financier.**
  - Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités du secteur.
  - Le bilan financier.
    - Le fonds de roulement.
    - Le besoin en fonds de roulement.
    - La trésorerie.
- **Les ratios adaptés aux établissements et services.**
  - Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci (endettement, vétusté des équipements,...)
  - Liés au besoin en fonds de roulement (délai d'encaissement des créances, de paiement des dettes,...)
  - Liés à la trésorerie.
- **Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers.**
  - Croiser les données financières (bilan financier, ratios)
  - Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan de financement ou du rapport budgétaire.
- **Assurer le lien entre le diagnostic financier et la planification.**
- **Le plan de financement : un outil prévu par le CASF afin d'assurer le financement des investissements, la prise en compte des coûts de ces derniers dans la procédure budgétaire.**
  - Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans
  - Equilibrer le plan pluri annuel, par appel à l'emprunt, utiliser des simulations
  - Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement
  - Motiver les choix d'affectation des résultats.
  - Impact en matière de surcoût.
- **Lien avec l'EPRD.**

**Durée :** 2 jours – 12 heures

### Public :

Directeurs, Responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

**Prérequis :** Aucun

**Groupe :** 12 personnes maximum

### Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
- Support d'animation utilisé en vidéo projection et/ou liens remis
- Visualisation d'un budget, ainsi que des documents accessoires. Support possible du futur EPRD

**⚠ Ce document n'est pas contractuel !**

*En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.*

## Recommandations

- Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, éléments de procédure contradictoire...)